

## I. Crédit bancaire

A fin juin 2022, l'encours du crédit bancaire s'est établi à 1 027,8 MMDH, en hausse annuelle de 4%.

### Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	juin-22	mai-22	juin-21	
<b>Crédit bancaire *</b>	<b>1 027,8</b>	<b>4,4</b>	<b>4,0</b>	
<b>Agents non financiers</b>	<b>876,7</b>	<b>1,6</b>	<b>3,9</b>	
Entreprises non financières	475,2	2,3	4,2	
Privées	431,3	2,3	6,0	
Publiques	43,9	2,0	-10,5	
Ménages	374,6	0,8	3,6	
<b>Agents financiers</b>	<b>151,1</b>	<b>23,9</b>	<b>4,9</b>	

\* Y compris le financement participatif

### ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

- L'augmentation annuelle de 6% des crédits aux ENF privées traduit essentiellement la hausse de 11% des facilité de trésorerie et dans une moindre mesure de la progression de 1,4% des prêts à l'équipement. En revanche les prêts immobiliers ont accusé un repli de 2%.

### Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	juin-22	mai-22	juin-21	
<b>Total</b>	<b>431,3</b>	<b>2,3</b>	<b>6,0</b>	
Facilités de trésorerie	212,7	4,6	11,0	
Equipement	103,0	-0,2	1,4	
Immobilier	53,0	2,4	-2,0	
Autres crédits *	14,5	9,5	11,7	
Créances en souffrance	48,1	-3,9	3,3	

\* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement, au T2-2022, a été jugé « normal » par 82% des entreprises industrielles et « aisé » par 11%, avec un coût du crédit en stagnation.
- Selon les résultats disponibles de l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T1-2022, les critères auraient été assouplis pour les crédits de trésorerie, maintenus inchangés pour ceux à l'équipement et durcis pour les prêts à la promotion immobilière. Par taille, les critères auraient été maintenus inchangés aussi bien pour les TPME que pour les GE. Pour ce qui est de la demande, elle aurait connu une baisse tant pour les TPME que pour les GE et pour tous les objets de crédit.
- Au T2-2022, les taux appliqués aux nouveaux crédits ont progressé à 4,05%. Par taille d'entreprise, ils se sont établis à 3,79% pour les GE et à 4,82% pour les TPME.

### Taux débiteurs (en%)

	T2-2022	T1-2022	T4-2021
<b>Global</b>	<b>4,03</b>	<b>4,00</b>	<b>4,26</b>
<b>Entreprises privées</b>	<b>4,05</b>	<b>4,02</b>	<b>4,30</b>
TPME *	4,82	4,85	4,88
GE**	3,79	3,65	4,01

\* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

\*\* Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

### MENAGES

- Les crédits aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 3,6%, traduisant essentiellement une augmentation de 2,5% des prêts à l'habitat.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 17,4 MMDH, après 14 MMDH une année auparavant.

### Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	juin-22	mai-22	juin-21	
<b>Total</b>	<b>374,6</b>	<b>0,8</b>	<b>3,6</b>	
Habitat	236,4	0,4	2,5	
Mourabaha immobilière*	17,4	1,8	24,1	
Consommation	56,8	0,9	3,2	

\* Y compris les marges constatées d'avance

- Au T1-2022, les banques déclarent des critères d'octroi inchangés tant pour les prêts à l'habitat que pour les crédits à la consommation. Pour la demande, elle aurait augmenté pour les prêts à la consommation et baissé pour ceux à l'habitat.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits aux ménages, ils ressortent, au T2-2022, à 4,19% pour les crédits à l'habitat et à 6,32% pour ceux à la consommation.

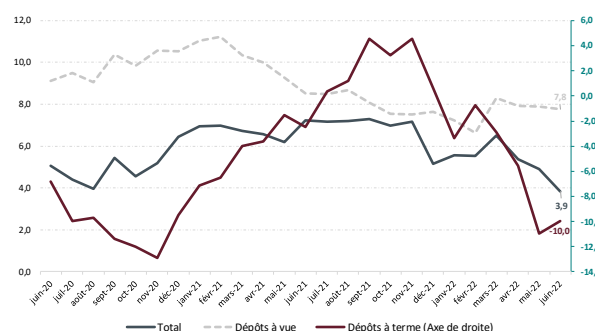
### Taux débiteurs par objet (en %)

	T2-2022	T1-2022	T4-2021
<b>Ménages</b>	<b>5,14</b>	<b>5,20</b>	<b>5,16</b>
Crédits à l'habitat	4,19	4,21	4,24
Crédits à la consommation	6,32	6,5	6,47

## II. Dépôts bancaires

- Les dépôts auprès des banques ont enregistré, à fin juin 2022, une hausse annuelle de 3,9% pour s'établir à 1 085,2 MMDH.
- Les dépôts des ménages se sont établis à 798,5 MMDH, en hausse annuelle de 4,3% avec 190,7 MMDH détenus par les MRE. Les dépôts des entreprises privées ont, pour leur part, progressé de 10,6% pour atteindre 176,3 MMDH à fin juin.

### Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Le taux de rémunération des dépôts à terme à 12 mois a enregistré, à fin juin 2022, une baisse de 11 points de base pour s'établir à 2,34% et celui à 6 mois a marqué un repli de 8 points de base pour atteindre 2,02%. Pour les comptes d'épargne, leur taux minimum de rémunération a été fixé à 1,24% pour le deuxième semestre 2022, soit une hausse de 19 points de base par rapport au semestre précédent.

### Taux créditeurs (en %)

	juin-22	mai-22	avr-22	mars-22	févr-22
<b>Comptes à terme</b>					
6 mois	2,02	2,10	2,04	2,16	2,12
12 mois	2,34	2,45	2,62	2,47	2,36